

Inclusion

N°5

SEPTEMBRE 2016
TRIMESTRIEL

Dossier
inclusion scolaire | p6

Enseignants, on vous soutient !

Portrait | p16

25 années
de groupements
spécifiques

Actualités | p22

CAWaB : Vanessa et Michel
racontent leur expérience

magazine

INCLUSION
SCOLAIRE :
ENSEIGNANTS,
ON VOUS SOUTIENT !

WWW.INCLUSION-ASBL.BE



Inclusion asbl

N° Entreprise 0441.427.501

Avenue Albert Giraud, 24 - 1030 Bruxelles

 **inclusion** asbl

Dans l'écoute, le dialogue
et la reconnaissance de chacun,
ensemble, avec audace et respect,
construisons l'INCLUSION.



INCLUSION asbl est une association sans but lucratif née de la fusion de deux associations de familles et de personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, l'AFrAHM et l'APeM-T21. Elles ont réuni leurs membres – familles, personnes en situation de handicap, professionnels – ainsi que leurs moyens financiers pour relever ensemble le défi de l'Avenir: l'Inclusion de la personne déficiente intellectuelle dans toutes les sphères de la société.

INCLUSION asbl est un organe de vigilance et de soutien et travaille, à ce titre, à la promotion et à la défense des droits des personnes en situation de handicap auprès des pouvoirs publics.

L'association développe aussi de nombreux services et projets destinés à faire de l'Inclusion une réalité.



Notre association s'appelle Inclusion asbl.

Elle rassemble des personnes en situation de handicap mental, leurs familles et les personnes qui travaillent avec elles.

Elle parle en leur nom.

Elle défend leurs droits.

Elle crée des services.

Elle organise des activités.

Elle souhaite transformer la société
pour que tout le monde puisse y vivre
en toute égalité.



Inclusion asbl
Avenue Albert Giraud 24 - 1030 Schaerbeek
Tél.: 02/247.28.21
www.inclusion-asbl.be
Suivez-nous sur  page Inclusion asbl

COLOPHON

Éditrice responsable: Thérèse Kempeneers-Foulon | Directrice générale

Équipe de rédaction: Rita Barroso, Thomas Dabeux, Sandy Felaco, Jérémie Mercier, Catherine Oleffe, Mélanie Papia, Lionel Pons, Marie-Luce Verbist

Coordination: Jérémie Mercier | jme@inclusion-asbl.be | 02/247.28.22

Graphisme et mise en page: Vinciane Feron | Inform'Action asbl | www.informaction.be

Avec le soutien de



06 Dossier inclusion scolaire: enseignants, on vous soutient !



- 7 > Nous rêvons d'une autre école... ou l'inclusion sera la norme : bonnes pratiques inclusives
- 10 > L'inclusion scolaire en Belgique: témoignages
- 14 > Europe in action : l'inclusion scolaire s'organise aussi au niveau européen

 16 **Portrait**
25 années de groupements spécifiques



 20 **Les actualités d'Inclusion**
20 > Un nouveau point de chute pour les formations
22 > CAWaB : Vanessa et Michel racontent leur expérience
24 > Les journées de l'expression



 26 **Info sociales**

 27 **Contacts**





Inclusion scolaire et enseignement spécialisé : respectons les choix des personnes et de leurs proches

Lors de la rentrée 2015, **INCLUSION Magazine** titrait «Rentrée scolaire : une école pour tous ?». Il abordait la question de l'inclusion des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle dans le système éducatif belge.

L'année écoulée, nous constatons que notre pays a encore d'énormes progrès à faire dans le domaine.

Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muiznieks, a rencontré plusieurs associations actives dans le domaine du handicap mental.

Ses recommandations :

- *un engagement ferme de l'ensemble de la Belgique en faveur de l'inclusion des enfants handicapés dans l'enseignement ordinaire, sur la base de l'égalité avec les autres enfants ;*
- *... prendre des mesures visant à combler autant que possible le fossé séparant l'enseignement spécialisé de l'enseignement ordinaire, géographiquement, en termes de programmes et en favorisant les relations entre les enfants suivant un enseignement ordinaire et les élèves des établissements spécialisés ;*
- *assurer un suivi régulier et collecter des données sur l'inclusion des enfants handicapés dans l'éducation, de manière à mieux connaître leurs besoins et la situation générale.*

Inclusion asbl ne veut aucunement la disparition de l'enseignement spécialisé. Des familles en font le choix pour leur enfant à besoins spécifiques. Ce choix doit être respecté. Il faut que l'enseignement spécialisé soit de très haute qualité et développe, pour chaque enfant, en collaboration avec ses parents, un pôle d'apprentissage individuel. Cependant, notre association veut que l'inclusion d'enfants présentant une déficience intellectuelle devienne une réalité!

C'est un principe que nous continuerons à défendre auprès des organes d'avis et de décisions que nous conseillons.

Tout en saluant les initiatives des autres acteurs œuvrant dans le domaine - comme UNIA qui vient de rééditer son manuel «À l'école de ton choix avec un handicap», Inclusion veut également apporter sa pierre à la construction d'une école véritablement inclusive. Nous avons donc décidé de cibler le personnel enseignant, le premier confronté - avec les parents et les personnes déficientes intellectuelles elles-mêmes - aux achoppements empêchant la bonne marche d'un processus scolaire inclusif.

Notre campagne de sensibilisation «Inclusion scolaire : enseignants, on vous soutient!» donnera aux instituteurs les clés pouvant mener à une harmonieuse inclusion d'une personne porteuse d'une déficience intellectuelle au sein d'une classe «ordinaire»: exemples de bonnes pratiques, trucs et astuces, conseils de professionnels du domaine, références d'articles sur le sujet, etc.

De la sorte - et avec le soutien des autorités régissant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, de nos partenaires et de vous, nos membres - nous pourrons avancer vers une participation pleine et entière à la société des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, leur permettant de poser leurs propres choix de vie, à commencer par l'établissement scolaire où ils désirent suivre leur cursus, à l'instar de chaque individu en Belgique francophone.



> **Thérèse Kempeneers-Foulon**
Directrice générale



L'Europe dit que la Belgique doit faire plus pour l'inclusion à l'école des enfants avec un handicap mental.

Tous les enfants sont égaux.

Tous les enfants peuvent aller à l'école ordinaire.

Les enfants et leurs proches doivent avoir le choix.

Inclusion veut aider les professeurs à accueillir des enfants avec un handicap mental dans leur classe.

Inclusion va donner des conseils aux professeurs.